

Journée de la fiscalité des PME

Jeudi 4 mai 2023 - 8h50 à 16h45

Séminaire hybride (en présentiel et/ou en ligne)

animé par

Thierry Obrist et Benjamin Chapuis

Un séminaire organisé dans le cadre du Certificate of Advanced Studies (CAS) en fiscalité des PME, en partenariat avec :



FIDUCIAIRE | SUISSE

Section des cantons de Neuchâtel,
Jura et Berne romand



Association suisse des experts en
audit, fiscalité et fiduciaire
Ordre Neuchâtois et Jurassien

OREF

> **cnci**

Concept et objectif du séminaire

Comme chaque année, la Haute école de gestion Arc et l'Université de Neuchâtel ont le plaisir de vous proposer, à Neuchâtel mais aussi chez vous, la Journée de la fiscalité des PME du 4 mai 2023. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du CAS en fiscalité des PME, une formation pratique postgrade fournissant aux participant-e-s une expertise en fiscalité des petites et moyennes entreprises. Sous un angle pratique et actuel, la Journée est organisée sous forme d'études de cas tirés de situations réelles, lors desquels des praticiens et académiques reconnus aborderont des thèmes de grandes importances pratiques pour le quotidien des PME.

Public cible

- Toute personne impliquée dans le conseil aux PME.
- Avocats, juristes, notaires, experts-comptables et fiscaux, experts fiduciaires, comptables confirmé-e-s en fiduciaire ou en entreprise, conseillers et conseillères en assurance, banquiers, employés d'administrations publiques, etc.

Contenu / Mots-clés

La journée du 4 mai 2023 commencera par un tour d'horizon des actualités fiscales que tout bon praticien doit connaître en matière de TVA. Nous aborderons ensuite sous un angle pratique la question de la responsabilité fiscale du conseil d'administration avant de présenter des cas pratiques dans le domaine des restructurations et nous reviendrons sur la notion fondamentale de prescription. L'après-midi, nous identifierons les problématiques à prendre en compte lors de l'acquisition par un résident suisse d'une PME à l'étranger, puis la situation inverse lorsqu'un frontalier acquiert une PME en Suisse. La journée se poursuivra avec la traditionnelle revue de jurisprudence récente en matière fiscale, avant de conclure avec la thématique de la pénalisation du droit fiscal.

Programme

- 08h30 Accueil des participants
- 08h50 Ouverture de la journée
MM. Benjamin Chapuis et Thierry Obrist
- 09h00 **Actualités dans le domaine de la TVA**
Mme Isabelle Homberger Gut
- 09h30 **Responsabilité fiscale des membres du conseil d'administration**
M. Benjamin Chapuis
- 10h15 Pause
- 10h45 **Les immanquables de la restructuration des PME**
Mme Lucie Vuillemin
- 11h30 **La prescription en matière fiscale – questions pratiques**
M. Thierry Obrist
- 12h00 Repas
- 13h15 **Acquisition d'une PME européenne par une PME suisse**
Mme Jessica Salom
- 14h00 **Acquisition de société de capitaux en Suisse par un frontalier français**
M. Aubin Robert
- 14h45 Pause
- 15h15 **Revue de jurisprudences récentes dans le domaine de la fiscalité des PME**
Mme Anna D. Vladau
- 16h00 **Pénalisation du droit fiscal – tendance de fond ou cas isolés ?**
M. Sascha Schlub
- 16h30 Clôture
- 16h45 Fin du séminaire
- Les pauses-café sont offertes par UBS*

Intervenant-e-s

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, Professeur HEG Arc, Neuchâtel

Isabelle Homberger Gut, licenciée en droit, experte fiscale diplômée, membre de la sous-commission TVA d'EXPERTSuisse, Homberger TVA, Fribourg

Thierry Obrist, Dr. iur., avocat, LL.M., Professeur à l'Université de Neuchâtel et associé à LE/AX Avocats, Neuchâtel

Aubin Robert, titulaire du diplôme de notaire en France et d'un master 2 Droit et gestion de patrimoine, LL.M., Avacore Family Office SA, Genève

Jessica Salom, Dr. iur., avocate, LL.M., Oberson Abels, Lausanne et Genève

Sascha Schlub, avocat, E.M.B.L.-HSG, CAS en fiscalité des PME, CAS pour la magistrature pénale, Gaggini & Partners, Lugano

Anna D. Vladau, avocate, LL.M., associée chez Bonnard Lawson, Genève et Lausanne

Lucie Vuillemin, Master en droit, experte fiscale diplômée, revixpert SA, Auvier

Lieu et accès

Lieu

Selon votre choix :

- HEG - Haute école de gestion Arc, Campus Arc 1, Espace de l'Europe 21, 2000 Neuchâtel, Auditorium 1, 2^e étage (salle 224)

ou

- en ligne

Accès / Connexion

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics. Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel.

La veille du séminaire, l'adresse de connexion sera communiquée par courriel à tous les participant•e•s ayant opté pour la version « en ligne ».

Inscription

Délai : 28 avril 2023

En ligne sur : <https://jp-portal.gestion.he-arc.ch/form/5>

Finance d'inscription

CHF 390.- pour la journée

CHF 250.- pour les membres de l'association des alumnis du CAS en fiscalité des PME

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsables du séminaire

Benjamin CHAPUIS, Prof. Haute école de gestion Arc

Thierry OBRIST, Prof. Université de Neuchâtel

Organisation/ Contact

Sandrine Schaeren Romano

E-Mail : Sandrine.SchaerenRomano@he-arc.ch

Tél. +41 32 930 2038

HEG - Haute école de gestion Arc

21, Espace de l'Europe, 2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch